



Déclaration liminaire du CSA du 17 Juin 2024

Monsieur le Président,

Si comme vous le mentionniez lors du CSA du 14 février 2024, vous souhaitez un dialogue social de qualité, il s'agirait de joindre le geste à la parole.

En effet, vous convoquez un CSA de façon imprévue le 17 juin 2024, notamment afin de nous consulter sur la nouvelle organisation des champs transversaux. La transmission de ce projet de note est arrivé le vendredi 14 juin à 19h30...

Comment espérez-vous avoir un dialogue de qualité quand nous découvrons les documents le jour du CSA ?

Comment exercer notre rôle de représentants des personnels quand nous n'avons même pas la possibilité de les consulter et de les travailler?

Et vous n'en êtes pas à votre coup d'essai.

Pour ne citer qu'un exemple récent, lors du CSA du 5 juin 2024, vous avez refusé de nous communiquer en amont les notes de déclinaison locale de l'organisation du service pendant les JOP. Vous avez également refusé de nous la communiquer le jour même, préférant nous la lire à toute vitesse au cours de l'instance.

Si pour vous le dialogue social se résume à cette mascarade, nous exigeons plus et mieux dans l'intérêt des personnels qui nous ont confié la mission de les représenter.

Nous ne les trahirons pas en devenant une simple chambre d'enregistrement de vos projets.

C'est pour cette raison que la CGT IP 93 a décidé de boycotter le CSA du 17 juin.

La CGT IP 93.

Le 17/06/24.